



## Signature d'une entente intersectorielle dans le cadre de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle



**Gatineau, le 18 mars 2011** - C'est dans le cadre des activités de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle que fut paraphée l'*Entente intersectorielle de l'Outaouais à l'égard des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement victimes ou contrevenantes, impliquées ou non, dans un processus judiciaire*. Celle-ci lie dix partenaires de l'Outaouais :



- Comité des usagers du Pavillon du Parc
- Pavillon du Parc,
- Service de transport adapté de la Société des transports de l'Outaouais,
- Trait d'union Outaouais Inc. (TUOI)
- Centre artisanal pour la déficience intellectuelle de l'Outaouais (CADO)
- CAVAC
- APICO
- Office des personnes handicapées
- CALAS-Outaouais
- Service de police de la Ville de Gatineau



Elle a pour objet de consolider le partenariat interorganismes et d'établir des conditions propices à l'intervention adaptée aux caractéristiques des personnes présentant une déficience intellectuelle. Cette initiative trouve notamment sa raison d'être dans la surreprésentation des personnes présentant une déficience intellectuelle à titre de victimes de divers crimes.



À titre indicatif, la majorité des femmes présentant une déficience intellectuelle a été victime d'une agression sexuelle au moins une fois dans sa vie<sup>1</sup>. En Outaouais, toute une panoplie d'initiatives est mise en branle en partenariat dans le but de prévenir, dépister, signaler et intervenir afin de favoriser la de bienveillance des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.



<sup>1</sup> Mercier, Céline. « La victimisation chez les personnes avec une déficience intellectuelle », *Journal international de victimologie* », JIDV10, 2005.



Sur la photo :

Rangée arrière :

Mme Louise Foran, présidente du comité des usagers du Pavillon du Parc, M. Rémi Vaillant, Chef par intérim du service de transport adapté de la Société des transports de l'Outaouais, M. Thierry Boyer, Directeur général du Pavillon du Parc, Mme Julie Marois, Coordonnatrice Trait d'union Outaouais Inc., M. Yves Caron Directeur général du Centre artisanal pour la déficience intellectuelle de l'Outaouais (CADO), Mme Kathleen Dufour, Directrice générale du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) Outaouais, M. Stéphane Viau, Directeur général de l'Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais (APICO), M. Alain Lamarche, coordonnateur à l'APICO, M. Stéphane Rodier APPR au Pavillon du Parc,

Rangée avant :

Mme Jocelyne Sylvestre, Directrice générale de Trait d'union Outaouais Inc. (TUOI), Mme Cécile Chrétien, Conseillère à l'intervention collective de l'Office des personnes handicapées du Québec, Mme Jacqueline Leduc du comité des usagers du Pavillon du Parc, Mme Joëlle Trahan, Co-gestionnaire du Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALAS)-Outaouais, Mme Véronique Chartrand de TUOI, Chef Mario Harel, Directeur du Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG), Constable Line Meilleur du SPVG et l'Inspecteur Claudine Lévesque, SPVG.